



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2021-ARS-06 relatif à la création places de Maison d'Accueil Spécialisé avec modalités diversifiées de prise en charge pour adultes en situation de Polyhandicap dans le département de l'Ille-et-Vilaine

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 8 septembre 2021 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n° 2021-ARS-06 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 13 avril 2021).

3 dossiers, au total ont été reçus par l'ARS, et ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1^{er} Association Rey Leroux

Les dossiers de l'Adapei 35, dépassant l'enveloppe maximale indiquée dans l'avis d'appel à projets, et de l'APF France Handicap, ayant proposé une création de places inférieure au seuil minimal attendu par ledit avis, n'ont pas fait l'objet d'un classement par la commission.

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 21 SEPT. 2021

P/ Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

signé

Malik LAHOUCINE